

One voice

Seriez-vous prête à interdire les cirques avec animaux sauvages en France ?

Trop souvent, ces animaux se retrouvent en effet dans des cages exiguës, beaucoup trop petites pour qu'ils puissent exprimer leurs comportements naturels. Le transport pose également de nombreux problèmes pour les cirques itinérants puisque les animaux sont véhiculés pendant de nombreuses heures, sans repos.

Je donc suis favorable à une législation exigeant que les cages dans les établissements et spectacles itinérants ou fixes répondent aux exigences de bien-être animal afin les animaux puissent se mouvoir et exprimer leurs comportements naturels.

Je veux rendre le transport d'animaux vivants (vers les abattoirs et vers les lieux d'élevage) plus humain car il excède souvent la limite du raisonnable. Les animaux sont ainsi transportés pendant la journée entière, sans qu'ils puissent se coucher, se nourrir ou s'abreuver, ce qui engendre stress et fatigue. Je fixe pour cela une limite : le transport ne devra pas excéder 8 heures consécutives.

Les contrôles par les autorités seront par ailleurs renforcés afin de s'assurer que les établissements respectent cette obligation et ne maltraitent aucun animal.

Seriez-vous prête à interdire les delphinariums en France ?

Ces centres aquatiques font particulièrement débat et plusieurs pays à travers le monde se sont là aussi engagés sur la voie de l'interdiction. Le célèbre parc Seaworld a d'ores et déjà annoncé qu'il mettrait fin à la détention d'orques en captivité et réfléchit aussi à faire marche arrière concernant les dauphins.

Tous les experts s'accordent à dire enfin que les delphinariums, comme pour les cirques, ne permettent pas aux dauphins de vivre correctement et d'exprimer leurs comportements physiologiques. La vie d'un dauphin en captivité est même dramatiquement plus courte que celle d'un dauphin sauvage, puisqu'elle est réduite en moyenne de moitié.

Je prends donc l'engagement de fermer progressivement les delphinariums avec une obligation pour l'État d'indemniser le personnel et d'assurer sa reconversion.

Seriez-vous prête à interdire les élevages de visons, et tout élevage d'animaux exclusivement ou principalement destinés à la fourrure ? Seriez-vous prête à interdire les élevages de lapins angoras en France ?

Les associations de protection animale dénoncent souvent les conditions atroces dans lesquelles sont élevés les animaux à fourrure (visons, lapins, renards, chinchillas...) ; c'est une atteinte manifeste au bien-être animal.

Ces élevages posent en outre plusieurs problèmes écologiques et environnementaux, puisqu'ils s'avèrent également très polluants.

Je suis favorable à une interdiction totale des fermes à fourrure, qui touchent encore des milliers de visons, lapins angoras ou encore chinchillas, élevés dans le seul objectif de prendre leur fourrure ; souvent à vif.

Seriez-vous prête à interdire l'abattage des loups en France ?

Le loup revient dans notre pays après plus d'un demi-siècle d'absence et pourtant il reste une espèce menacée d'extinction. La protection de la faune est un élément central de la protection de l'environnement car chaque animal occupe une place essentielle dans son écosystème. La protection du loup, qui ne pose aucun danger pour l'espèce humaine, doit donc être poursuivie.

Pour autant, je comprends également les éleveurs qui font face à de graves difficultés pour vivre avec le loup ou l'ours dans les espaces où ils réapparaissent et où ils ont été réintroduits.

Je veillerai à la protection des grands prédateurs (loups, ours, etc.) et favoriserai leur retour naturel, pour renforcer la protection et les équilibres au sein des écosystèmes. En contrepartie, chaque éleveur devra être intégralement indemnisé des dommages causés par les grands prédateurs sur ses bêtes.

C'est d'ailleurs le système particulièrement efficace de cohabitation éleveurs-grands prédateurs mis en place récemment en Italie. Enfin, les arrêtés préfectoraux d'abattage pourront toujours être pris en cas de danger manifeste pour la population.

Seriez-vous prête à mettre en place un plan national des méthodes de remplacement en France avec des objectifs très clairs en termes de réduction du nombre d'animaux et de délais en France ?

Au-delà de l'émoi naturel que les images d'animaux sacrifiés pour des expériences suscitent, l'expérimentation animale peut être très souvent évitée. Par ailleurs, certaines expériences sur animaux ne sont pas toujours fiables quand il s'agit de développer un traitement médical pour les hommes, le métabolisme des animaux ne répondant pas toujours de la même manière que celui des humains.

Nous ne pouvons pas fermer totalement la porte aux expériences sur animaux, notamment dans les cas où il n'existe aucune autre manière de tester un vaccin ou un nouveau traitement. Mais je m'engage à encourager les méthodes substitutives (telles que la peau artificielle, expériences in vitro plutôt qu'in vivo) et la réduction d'emploi d'animaux vivants.

Je suis enfin favorable au lancement d'un plan national des méthodes de remplacement, avec le même objectif de réduction des expérimentations animales et d'encouragement des méthodes alternatives.

Seriez-vous prête à lancer un plan national de lutte contre l'errance féline en France ?

Aujourd'hui, la France compte près de 11 millions de chats errants. Cette situation conduit malheureusement à de nombreuses souffrances pour les chats et à la multiplication des nuisances pour les habitants. C'est une situation qui n'est pas acceptable et à laquelle nous devons mettre fin. Je suis favorable à une politique de stérilisation et d'identification des animaux domestiques par des incitations fiscales et des campagnes d'information afin de réduire in fine considérablement les cas de maltraitance animale.

Plusieurs municipalités Front National (dont Fréjus et Hénin-Beaumont) montrent déjà l'exemple et ont adopté des plans de lutte contre l'errance féline.

Nous devons également accroître l'effort financier envers les associations de protection animale afin qu'elles puissent assurer convenablement leurs missions de protection. Il faut enfin reconnaître le rôle spécifique et éminemment positif de ces associations dans un certain nombre d'actions d'intérêt public : que ce soit pour l'identification des animaux maltraités ou les campagnes de stérilisation des chats errants, leur rôle doit être reconnu et facilité. Ces associations devront enfin être associées au plan national contre l'errance féline que je lancerai.

AU NOM DU PEUPLE